

## Éléments de réponse - COCAN

11.12.2023

## A. Billetterie

- → Dans le cadre de la Coupe d'Afrique des Nations 2023, la CAF et le COCAN ont mis en place un système de billetterie innovant, visant à assurer une distribution transparente et équitable des billets de matchs de la CAN 2023, tout en luttant efficacement contre les risques de fraude.
- → Afin d'assurer la mise en place effective de ce système de billetterie dans les points de vente physique, le COCAN a initié le mercredi 13 décembre, une phase pilote d'ouverture de 9 de ses points de vente.
- → Cette phase pilote visait à tester l'efficacité du dispositif technique et humain mis en place, en l'appliquant en situation réelle.
- → Le COCAN comprend l'importance de faciliter l'accès à la billetterie et le rôle crucial que cela joue dans l'expérience des supporters.
- → Des leçons ont été tirées au regard de cette première journée et les équipes travaillent activement à la résolution des problèmes constatés.
- → Toutes les mesures ont été prises pour garantir une meilleure expérience d'achat pour les acheteurs, lors des prochaines phases de vente qui démarreront le **lundi** 18 Décembre à partir de 10h.

## **B.** Budget

- → Lors de l'installation du président François Albert AMICHIA en 2021, il y avait un projet de budget existant. Le COCAN a travaillé avec les services de l'État pour consolider ce budget qui s'étendait sur 2021, 2022 et 2023
- → A l'époque, la compétition devait se dérouler en Juin 2023. À la suite de son report à janvier 2024, le COCAN a mené un séminaire à Bouaké afin d'établir un plan d'adaptation face à ce changement.
- → Le COCAN a depuis lors travaillé avec le budget mis à disposition en s'assurant de ne pas s'en écarter.



- → Les rumeurs faisant état d'une demande de rallonge budgétaire de 78 Milliards sont infondées. Il n'en est rien.
- → Le COCAN travaille en étroite collaboration avec les services du premier ministre, qui surveillent de près les dépenses effectuées.
- → Il est important de rappeler que le COCAN travaille sous la supervision de M. le premier ministre qui possède une expérience avérée des grandes compétitions.
- → M. le premier ministre connaît les besoins réels du COCAN. En mettant des consultants et experts à disposition, il permet aux équipes de faire le travail attendu et de remplir la mission qui leur a été attribuée : faire de la CAN 2023 la plus belle des CAN.

## C. Salariés

- → Depuis sa prise de fonction en 2021, le président François Albert AMICHIA n'a permis aucun retard dans le paiement des salaires des équipes du COCAN.
- → Le COCAN a initié depuis un certain temps un processus de recrutement, en vue de renforcer ses équipes.
- → Ces recrutements sont réalisés à la demande de la CAF, qui a exigé un personnel composé de 35 salariés sur chaque site.
- → Ces recrutements ne sont pas automatiques. Ils s'appuient sur des critères et des conditions spécifiques à remplir.
- → Une fois la phase de tests effectuée, le COCAN a présélectionné des profils et a entamé une phase de contrôles pour vérifier la conformité des profils et les lieux de résidence, notamment.
- → A ce stade, l'on parlait d'environ 300 PROFILS, dont 210 personnes sélectionnées par la CAF.
- → Il est important de signifier qu'aucun des profils présélectionnés n'a signé de contrat de travail. Ils ne sont donc pas salariés, ce qui ne leur donne pas droit à un salaire.
- → C'est après les différents contrôles, que les contrats de travail ont été établis, donnant lieu au versement de salaires. A l'heure actuelle environ 90% d'entre eux ont été payés.